



L'Écho du Petit Paris

Bonne saison!



Rivière Péribonka Source: Image trouvée sur Internet

« Lorsqu'une chose évolue, tout ce qui est autour évolue de même »

Paulo Coelho

ANNÉE 2016, N° 2

Mot du président

Par Claude Kenty

Président



Et oui, déjà le mois de juillet. Je voudrais profiter de l'occasion pour souhaiter de bonnes vacances à tous ceux et celles qui vont en prendre.

Le 9 septembre prochain aura lieu notre assemblée générale annuelle. Nous, membres du conseil d'administration et gestionnaires de notre coopérative, souhaitons votre présence en très grand nombre. Pour les personnes qui se seront déplacées, il y aura des prix de présence très intéressants et vous pourrez constater le développement de notre Coopérative en participant à cette assemblée qui est très instructive pour tous.

Soyez prudents à votre travail et dans vos actes de tous les jours. Au plaisir de se rencontrer à l'assemblée générale annuelle.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle 2016 aura lieu le vendredi 9 septembre prochain, à compter de 13h00, à la salle de l'Âge d'or de Sainte-Monique. Vous recevrez, vers la fin du mois d'août, l'avis de convocation officielle. Nous comptons sur votre précieuse présence pour l'occasion.

Retour sur le sondage effectué ce printemps

Lors de notre dernière parution, nous avons effectué un sondage auprès de nos lecteurs. À la suite des bons commentaires que nous avons reçus, c'est avec grand plaisir que nous vous confirmons la poursuite des publications de l'Écho du Petit Paris. Dans un souci constant d'amélioration, nous vous invitons à continuer à nous transmettre vos commentaires et vos suggestions.

Pour remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps de participer au sondage, nous avons fait tirer une carte-cadeau Métro de 50\$. Il nous fait plaisir de vous informer qu'elle a été remportée par M. Sylvain Lavoie.

Mot de la direction générale

Par Alain Paradis

Directeur général

Une autre saison vient de s'amorcer et qui succède à 2015-2016. Cette dernière fût bien remplie et les résultats obtenus ont été, de façon générale, à la hauteur de nos attentes. Nous avons atteint la plupart de nos objectifs et, après analyse, nous avons convenu de les reconduire en 2016-2017 afin de poursuivre notre planification stratégique et de continuer à améliorer nos performances. Nous sommes en contrôle de nos activités et les résultats le démontrent bien, même si nous avons encore plusieurs points à améliorer dans nos opérations.

Ces bons résultats nous ont permis de réaliser une étape importante dans l'histoire de la Coopérative, en rachetant la participation de PFR dans notre filiale PFPP et ainsi prendre le contrôle de sa gestion. Sans nos performances des dernières années, il nous aurait été impossible de réaliser cet exploit!

Bien sûr, pour ce faire, il va falloir s'engager à investir dans notre filiale afin d'en assurer sa rentabilité. Un premier projet, celui de la bouilloire à écorces pour les séchoirs, vient de débiter officiellement et sera terminé en mars 2017.

Un deuxième projet est en préparation, soit celui de la modernisation de nos lignes de sciage, et est prévu pour l'été 2017. Ce projet sera financé avec l'intégration d'un nouveau partenaire dans PFPP qui amènera les fonds nécessaires en achetant des actions dans l'entreprise.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes tournés vers l'avenir et ce n'est que le début!!!

Bonne saison à tous et soyez prudents!

Bilan de l'année de la DRHSST

Par Johanne Bouchard

Directrice ressources humaines et SST

Nous travaillons à l'atteinte des objectifs de notre plan stratégique 2016-2017 en vue d'offrir un climat de travail sain et des communications efficaces à tous nos travailleurs.



Comme toujours, les ressources humaines et SST ont canalisé tous leurs efforts vers la quête de l'amélioration continue à la CFPP. Pour l'année 2015-2016, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre plan d'action RH et SST 2013-2016 dont les principales orientations stratégiques sont alignées sur les 5 grands objectifs organisationnels de l'organisation qui se traduisaient en 4 grands objectifs spécifiques à la DRHSST, que je vous rappelle:

1. Améliorer nos performances en termes de santé sécurité au travail au niveau de la prévention, gestion médico administrative en lien avec des indicateurs de performance bien définis et aux objectifs fixés et assurer l'imputabilité de la santé sécurité au travail aux gestionnaires;
2. Développer une stratégie de communication externe afin d'assurer une visibilité et de promouvoir l'image de la Coopérative comme employeur de choix en mettant en place des stratégies afin d'attirer la main-d'œuvre;
3. Assurer une communication interne en étant à l'écoute et réagir rapidement aux ressentis des travailleurs afin de renforcer la fierté des personnes qui œuvrent à la Coopérative et développer une attitude gagnante tout en créant une dynamique d'échanges internes et des outils ou programmes d'intéressement pour les travailleurs entre autre un programme de pré-retraite;
4. Accompagner et coacher les gestionnaires afin qu'ils soient en mesure de bien encadrer et mobiliser leur personnel et assurer le bon fonctionnement de leurs secteurs.

Au cours de la dernière année, nous avons mis en pratique le principe fondamental qui consiste à placer les travailleurs au cœur de nos préoccupations. Nous avons notamment, mis en œuvre, la participation du travailleur à différents comités, tels que comité de communication, comité de travailleurs et comité SST. Nous avons également développé des nouveaux outils qui se-

Bilan de l'année de la DRHSST (suite)

ront bientôt en place afin de pouvoir communiquer et informer les travailleurs de façon systématique et en continu. De plus, de la formation sous forme de mise à niveau a été dispensée à nos travailleurs de la voirie afin de permettre à chacun de travailler de façon uniforme et efficiente. Finalement, plusieurs politiques et procédures ont été élaborées afin de permettre aux travailleurs de connaître les règles et les directives de la direction. D'autres part, des efforts ont été déployés pour s'assurer que nos travailleurs puissent évoluer dans un environnement sûr et sécuritaire.

C'est dans cette optique que nous continuerons, au cours de l'année à venir, à tout mettre en œuvre pour l'amélioration de nos services et de nos pratiques selon les cinq axes stratégiques de la direction:

Axes stratégiques :

1. Cohésion de gestion
2. Attraction, rétention de la main-d'œuvre
3. Développement organisationnel
4. Relations de travail
5. Santé sécurité au travail

Nous allons donc maintenir les mêmes 4 grands objectifs spécifiques de 2015-2016.

Nous renouvelons, pour la prochaine année, notre engagement à offrir à nos travailleurs la meilleure expérience de travail possible et de contribuer ainsi à rehausser le climat de travail.

J'espère que vous apprécierez les efforts déployés par mon équipe au niveau de la gestion des ressources humaines et de la santé sécurité au travail et n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, questions et suggestions.

Bonnes vacances et soyez prudents.

EXTRANET

Comme annoncé en début de saison, notre outil extranet est implanté. Cet outil est disponible pour tous les travailleurs de la CFPP possédant une adresse courriel et qui ont un accès à une connexion Internet.

Pour ceux qui n'ont pas encore fourni d'adresse courriel, il est toujours temps de communiquer avec le bureau au 418 373-2575.



Votre comité santé & sécurité

Par David Boivin

Surintendant SSE

Qu'est-ce qu'un CSS ?

La Loi ne définit pas à proprement parlé ce qu'est un comité de santé-sécurité. Il s'agit d'une équipe de travail **paritaire**, réunissant des représentants de l'employeur et des travailleurs, dont l'objectif premier est l'**amélioration** de l'action en santé et en sécurité du travail et dont le but ultime est la **prévention** des lésions professionnelles. Ainsi, chacun des membres travaille ensemble afin de rendre le milieu de travail plus sain et sécuritaire.



L'instauration d'un comité par règlement...

Un tel comité doit obligatoirement être formé dans chaque établissement comprenant plus de 20 salariés qui travaillent dans un des secteurs d'activité, tel que la foresterie, retenus à cette fin par voie du *Règlement sur les comités de santé et de sécurité*.

Qui en fait partie ?

À la Coop, la désignation des membres du comité s'effectue simplement par désignation volontaire de représentant des travailleurs et de l'employeur. Il est normalement constitué d'une sélection de 4 à 6 participants désireux de faire avancer les choses en matière de prévention des accidents.

Les qualités suivantes sont requises afin d'avoir un membre proactif et participatif :

- Capacité à travailler en équipe
- Créatif
- Doté de leadership
- Motivé
- Patient
- Ouvert d'esprit
- Bonne capacité d'analyse
- Respectueux et respecté de ses pairs

Il est important que les membres du CSS soient connus de tous. Pour cette année, le comité est formé de:

- M. Janic Fortin (également représentant prévention)
- M. Éric Gagnon
- M. Alain Gagnon
- M. Stéphan Caouette
- M. Jocelyn Lavoie
- M. Luc Gagnon

Votre comité santé & sécurité (suite)

Responsabilité du CSS

Voici un bref résumé des responsabilités de votre CSS :

- Choisir les moyens et équipements de protection individuelle (ÉPI) qui, tout en étant conformes aux règlements, sont les mieux adaptés aux besoins des travailleurs de l'établissement;
- Prendre connaissance des éléments du programme de prévention et de faire des recommandations à l'employeur;
- Participer à l'identification et à l'évaluation des risques reliés aux postes de travail et au travail exécuté par les travailleurs ;
- Recevoir copie des avis d'accidents et d'enquêter sur les événements qui ont causé ou qui auraient été susceptibles de causer un accident du travail ou une maladie professionnelle et soumettre les recommandations appropriées à l'employeur ;
- Recevoir et d'étudier les rapports d'inspections effectuées dans l'établissement.

La tenue des réunions

Sachez qu'un CSS doit minimalement se réunir une fois aux trois mois. Les réunions se tiennent habituellement durant les heures régulières de travail. À ce sujet, les représentants des travailleurs sont réputés être au travail lorsqu'ils y participent. Concernant la prise de décision au sein du comité, il est important de mentionner que les décisions ne se prennent pas sous forme de vote, mais sous forme de consensus.

Une gestion efficace

Le CSS doit participer à l'implantation d'une culture SST. Il doit être un acteur de changement, valoriser la santé et la sécurité du travail, être proactif, mais surtout créatif afin de s'assurer la collaboration de tous et d'être efficace. Rappelez-vous qu'un problème urgent ou pouvant être résolu par un employé ou par ce dernier avec la collaboration de son supérieur doit être pris en charge immédiatement et ne pas attendre d'être traité par le CSS.

Je vous invite à soumettre vos points à votre comité en vous assurant que ceux-ci :

- Touchent tout l'établissement;
- Dépassent la marge de manœuvre du personnel qui observe la situation/le problème;
- Ne sont pas déjà pris en charge;
- Nécessitent des ressources;
- Le problème est ponctuel et répétitif ou tarde à être réglé.

Bonne saison à tous !

La cascade décisionnelle

Par Dominic Bouchard

Directeur foresterie et approvisionnement

Veuillez noter que j'ai écrit cet article le 2 juillet et que plusieurs éléments sont reliés aux 6 premières semaines d'opération.



En général, je débute mes articles en rechignant contre le thème du journal. Comme il n'y avait pas de thème à celui-ci, j'ai choisi de traiter d'un élément du quotidien qui a été inspiré des dernières semaines. Avant toute chose, je tiens à préciser qu'il y a une catégorie de personnes (moins de 3% de la population) qui conteste chaque décision. Cet article ne s'adresse donc pas à eux car ces gens "chialent pour chialer" et j'ai pour ma part pris la décision de travailler avec les autres.

Une décision, c'est un processus en trois phases. Il y a d'abord l'exploration (ou l'analyse) de la situation, puis la période d'incubation, pendant laquelle on pèse le pour et le contre, et finalement le choix final, ce moment où on sait qu'on tient la meilleure solution, qu'on est prêt à la mettre en pratique. Je tiens à vous mentionner, que ces trois phases sont toujours respectées et qu'il n'y a pas de décision qui sont prises sous le coup de l'émotion.

Lors de la période budgétaire, une décision a été prise d'allonger la saison d'opération de quelques semaines. Ce choix est bénéfique pour plusieurs entrepreneurs et travailleurs qui voient leur saison se prolonger. Pour répondre à cette demande, j'ai retiré une équipe de récolte de la cédule, ce qui met de la pression sur les opérations forestières (réduction de la banque de bois transportable). Sans compter que le printemps plus lent nous a fait retarder le début de saison d'une semaine et que notre principal client, PFPP, a connu en mai et en juin d'excellentes productions (au-dessus de la moyenne des dernières années) nous forçant à devancer le transport. Ainsi, pour ne pas amputer la semaine d'arrêt du mois de juillet, qui est considérée comme "quasi-intouchable", il a été décidé de récupérer des heures de travail durant les congés de la St-Jean-Baptiste et de la Confédération. Chaque département de la CFPP pour lequel on accusait des retards sur la cédule (aménagement, récolte, voirie et transport) a donc été touché par cette mesure qui ne deviendra pas une façon de faire, mais qui pourrait être utilisée à nouveau en cas de retard.

Dans son éternelle quête de rentabilité où le statu quo n'est souvent pas une option, la CFPP doit faire des choix et sortir des sentiers battus. Que ce soit dans l'achat d'un nouvel équipement comme une nouvelle niveleuse, dans

La cascade décisionnelle (suite)

l'achat d'un secteur au BMMB, dans le choix de faire du gravelage d'hiver ou de tester de nouvelles façons de faire sur la récolte (trio) ou en voirie (retrait d'un tracteur), les trois phases mentionnées plus haut sont toujours respectées. Rappelons-nous que malheureusement on se souvient davantage des mauvais coups que des bons coups... Pour certains détracteurs, il y aura toujours des éléments sur lesquels se baser pour dénigrer une bonne idée ou une initiative. Une direction ne peut pas toujours se justifier sur chacun de ces faits et gestes, mais je m'engage personnellement à considérer chaque élément **constructif** qui sera porté à mon attention.

Je voudrais terminer cet article en félicitant chaque travailleur pour nos bons résultats en SST du début de la saison. Gardez en tête que lorsque nous sommes bons dans cette facette du travail, nous sommes bons dans toutes les autres, car la culture en SST est une culture de rigueur. Je voudrais aussi féliciter l'équipe de certification de la CFPP (David et Kathya) pour les excellents résultats obtenus à l'audit qui s'est tenu du 26 juin au 2 juillet 2016. Je félicite également chaque travailleur, car la certification, tout comme la SST, est un travail d'équipe. Je termine en vous souhaitant un excellent début de saison et en vous invitant à tous "ramer" dans le même sens, car c'est en travaillant ainsi que notre Coopérative sera plus forte.



Mot du service mécanique

Par Sylvain Routhier

Surintendant service mécanique



Nous voilà repartis pour une nouvelle saison, avec encore plusieurs secteurs d'opération et ainsi beaucoup d'équipements éloignés les uns des autres. Comme ce large champ d'opérations engendre beaucoup de déplacements de machinerie et de main d'œuvre, le bon état des véhicules est primordial. Dans le but de les rendre plus sécuritaire et d'améliorer le suivi mécanique, nous demandons aux travailleurs de remplir un formulaire d'inspection mécanique avant chaque départ avec les camionnettes double roues, les véhicules de transport de plants et les minibus. Ces véhicules demandent une attention particulière en raison de la lourde charge qu'ils ont à transporter et de la nature de leur contenu : plants, carburant, outils et travailleurs. De ce fait, la participation de tous est très importante pour maintenir notre parc de camionnettes sécuritaire et en bon état.

En ce qui a trait à la machinerie, nous avons récemment fait l'acquisition d'une niveleuse Caterpillar 140M2 2011 pour la nouvelle saison. La machine n'a que 300 heures d'utilisation au compteur et son entrée en fonction s'est effectuée à la fin du mois de juin. Elle remplacera donc notre ancienne niveleuse Volvo 780B.

De plus, un nouveau mécanicien s'est joint à l'équipe du service mécanique au début du mois de mai. M. Gary Emond viendra nous prêter main forte au garage et en forêt. Bienvenue dans l'équipe!



Nouvelles orientations chez PFPP

Par Martin Sirois

Directeur opérations usine



Pour mon premier article, j'ai décidé de vous parler de la nouvelle orientation que nous donnons au niveau de la ligne de sciage de bois court 8 pieds.

Le marché du bois d'œuvre américain est en changement depuis un certain temps. La popularité des « stud » de 8 pieds de long est en baisse en raison de la demande grandissante des acheteurs de maisons neuves qui veulent avoir des plafonds de 9 et même 10 pieds de haut. L'effet sur le marché est indéniable : la demande pour les madriers de 8 pieds a diminué considérablement, ces derniers n'étant utilisé en grande partie que pour le marché de la rénovation.

La demande plus mitigée pour ces produits a créé une baisse de prix qui vient affecter la rentabilité de l'usine. À l'opposé, les prix pour les produits de 9 et 10 pieds ont augmenté.

Notre ligne de bois court a été construite à l'origine pour scier des billes de 10 pieds, mais a été modifiée pour scier du 8 pieds. Après analyse, les changements à apporter pour revenir en 10 pieds n'étaient pas nombreux et n'engendraient pas de coûts trop élevés. Nous sommes donc allés de l'avant pour reprendre la production de 10 pieds et moins sur la « petite ligne ». Bien entendu, les changements à apporter ne s'arrêtaient pas seulement à l'usine. Les opérations de coupe forestière subiraient également des modifications, c'est pourquoi nous avons demandé de couper les billes de plus petit diamètre en 21 pieds et de les séparer en forêt des billes de 16 pieds avec un plus gros diamètre.

Les camions seront donc déchargés directement dans les entrées des lignes de sciage. Les billes de 21 pieds seront tronçonnées en deux 10 pieds avant de débiter le processus de sciage. Nous éliminerons l'étape des « scanneur » où chaque bille était analysée en termes de longueur, grosseur et courbure avant d'être dirigée à sa destination optimale. Cette étape occasionnait des risques de blessures en raison des nombreux blocages, par le fait même des pertes de production et pour terminer, des coûts importants au niveau de l'entretien mécanique.

La première production est prévue le 17 juillet, soit une semaine avant la fermeture pour les vacances.

Bonne saison estivale.

Recertification ISO14001

Par David Boivin et Kathya Ouellet



L'audit externe ISO 14001 s'est déroulé pendant la semaine du 27 juin au 1^{er} juillet dernier. Le Bureau de Normalisation du Québec (BNQ) a été mandaté afin d'auditer la Coopérative et de valider si nous répondons aux diverses exigences de la norme. Pourquoi un audit externe ? Et bien c'est simple, le maintien du certificat est une obligation pour l'exécution de nos travaux en forêt.

Monsieur Steeve Drolet, auditeur, a passé en revue notre système de gestion environnemental et pour une deuxième année consécutive, aucune non-conformité n'a été émise! Neuf (9) points forts ont été soulignés par M. Drolet. De plus, il a été agréablement surpris de la propreté de nos opérations et de l'implication des travailleurs et des gestionnaires dans la gestion environnementale.

Félicitations à tous pour votre implication et particulièrement aux gens des équipes qui ont été directement impliqués lors de la partie terrain de l'audit : l'équipe de reboisement sous la supervision de M. Philippe-Emmanuel Hardy-Painchaud, Multi-VB, RMD, FRG et Mario Bouchard (voirie).

En terminant, voici un rappel concernant les objectifs d'amélioration en matière d'environnement pour la saison 2016-2017 :

- Réduire la consommation de carburant pour les équipements de récolte de la Coopérative
- Réduire la consommation de carburant pour les équipements de transport de bois de la Coopérative
- Réduire la consommation de carburant pour les équipements de voirie de la Coopérative (diminution de 5 % de la consommation d'hydrocarbures / km chemin construit
- Limiter la présence de contamination dans les sols à proximité des réservoirs pétroliers des camps forestiers (récupération de 100 % des déversements)
- Prévenir la sédimentation dans les cours d'eau en maintenant des infrastructures conformes pendant la durée des activités d'opérations forestières (100 % des traverses de cours d'eau conformes après le transport du bois)

Continuez votre bon travail afin de réussir à atteindre nos divers objectifs et de continuer à répondre aux autres exigences en matière d'environnement.

Bonne saison!

Progrès transport et récolte

Par Mona Boulianne

Coordonnatrice au suivi des opérations forestières



Au 9 juillet 2016

Récolte:	83 481 m ³
Objectif de récolte:	585 567 m ³
Proportion de réalisation:	14.2 %

Transport	68 911 m ³
Objectif de transport:	610 390 m ³
Proportion de réalisation	11.2 %

Programme d'initiative SST

Par Kathya Ouellet

Coordonnatrice SST et environnement



Voici les règles à observer pour l'attribution des récompenses dans le cadre d'initiative SST:

- Une initiative est une nouveauté ne faisant pas partie de l'exécution normale d'un travail.
- Doit être jugée réalisable.
- Permet d'éliminer un danger ou de contrôler un risque à la santé ou la sécurité des travailleurs.
- Applicable facilement à l'ensemble des personnes concernées.
- Doit être soumis au comité santé et sécurité pour approbation.
- La dénonciation d'une situation n'est pas éligible.
- Applicable seulement aux employés de la Coopérative.

Avancement de la saison

Par Benoît Francoeur

Surintendant foresterie et valorisation de la biomasse

Bonjour tout le monde,

Voici un petit résumé de l'avancement de notre saison en date du vendredi 8 juillet.

Pour le reboisement manuel, nous avons 781 829 plants de mis en terre sur une planification globale de 2 900 000 plants. Nous sommes légèrement en retard par rapport à la cédule et ce n'est pas dû au manque de production des travailleurs, mais plutôt au fait que nous avons reçu environ 300 000 plants (secteur Mistassini) de moyenne et de forte dimension de plus que prévu au budget ce qui a ralenti la production comparativement à du 67 cavi-tés ou 45 cavités.

Pour le reste de la saison, nous avons du bon terrain devant nous tant au camp Tuhunsi (4-5 semaines) qu'au camp Bonnard (4-5 semaines) et nous sommes convaincus que nous serons en mesure de reprendre une bonne partie du retard accumulé.

Pour le reboisement mécanique, nous avons 143 604 plants de reboisés sur une planification de 347 500 plants. Nous sommes légèrement en avance sur la planification et il ne faut pas lâcher. Dans les prochaines semaines, nous déménagerons plus au nord dans des terrains à proximité du camp Tuhunsi et du Pavillon des Passes. Nous avons actuellement plusieurs opportunités en analyse pour allonger la saison après la fin du reboisement mécanique.

Pour la préparation de terrain avec machine à roue, nous avons 897 ha de réalisés sur une planification de 2500 ha. Nous avons une bonne avance sur la cédule ce qui va nous permettre de compléter à temps tous les hectares à réaliser, car nous étions un peu serré dans la cédule initiale.

Pour les pelles poquet, nous avons 372 ha de réalisés sur 1000 ha planifiés. Nous avons aussi une bonne avance, mais nous avons plusieurs opportuni-tés devant nous pour effectuer plus d'hectares que planifiée.

Sécurité aquatique pendant l'été



Pour de nombreuses familles canadiennes, l'été comprend des activités estivales telles que la navigation de plaisance et la natation. Cependant, chaque année, des décès tragiques et évitables, liés à l'eau, surviennent à travers le Canada. Selon un rapport préparé par la Croix-Rouge canadienne, examinant ces cas de décès répertoriés pendant plus de dix ans, il existe plusieurs facteurs communs:

- Les jeunes enfants âgés de 1 à 4 ans et les hommes de 15 à 44 ans sont les plus à risque de se noyer.
- La noyade est une des principales causes de décès accidentels chez les enfants canadiens âgés de 1 à 4 ans.
- Un enfant peut disparaître en quelques secondes et peut se noyer dans seulement quelques centimètres d'eau—il suffit que sa bouche et son nez soient submergés. Généralement, ces noyades surviennent dans des piscines résidentielles, des piscines pour tout-petits, des baignoires ou à la plage.
- Les enfants sont également les plus vulnérables face aux risques de quasi-noyade. Pour chaque décès, on estime à quatre ou cinq le nombre de cas additionnels de quasi-noyades. Ces incidents nécessitent une hospitalisation et donnent souvent lieu à divers degrés de séquelles au cerveau.
- Les bébés et les tout-petits se noient généralement dans des baignoires ou des piscines alors que les enfants d'âge préscolaire et les jeunes se noient généralement dans les grandes étendues d'eau.
- Parmi les autres facteurs attribuables aux décès d'adultes liés à l'eau figurent le courant et la consommation d'alcool.

PRÉVENTION

Surveillance active

- L'absence de surveillance par un adulte est un facteur dans la plupart des noyades d'enfants.
- Surveillez toujours attentivement les enfants qui sont près de l'eau que ce soit à la piscine, dans une baignoire, dans un parc aquatique ou à la plage, et ce, même s'ils savent nager.
- Envisagez d'exiger que les personnes qui ne savent pas nager portent un gilet de sauvetage. Ainsi, elles resteront à la surface et la surveillance sera plus facile.

Sécurité aquatique pendant l'été (suite)

Piscines résidentielles

- Les piscines résidentielles sont particulièrement dangereuses pour les enfants. Assurez-vous d'installer des clôtures tout autour de votre piscine et équipez les barrières d'un dispositif de fermeture et de verrouillage automatiques.
- Les piscines gonflables destinées aux tout-petits doivent être vidées après chaque utilisation.

Baigner les enfants

Pendant le bain, un adulte devrait surveiller les bébés ou les tout-petits en tout temps. Des enfants ne devraient jamais être chargés de surveiller d'autres enfants dans une baignoire.

Lorsqu'un enfant est dans la baignoire, ne le laissez jamais sans surveillance pour répondre au téléphone et évitez toute distraction, même momentanée.

Plongeon

- Évitez de plonger dans l'eau la tête première à moins que vous ayez appris à le faire correctement et que vous soyez certain que l'eau est suffisamment profonde.
- Évitez de plonger dans des piscines résidentielles et entrez toujours dans l'eau les pieds en premier.

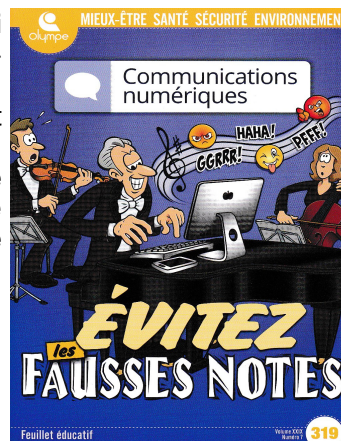
Eau libre

- Ne sous-estimez jamais la force du courant. Des baigneurs peuvent être emportés en un instant, surtout si des non-nageurs ou faibles nageurs se font surprendre par le courant des rivières ou perdent pied lors de dénivelés abrupts.
- Soyez prudents lorsque vous nagez dans les courants, et sachez quoi faire si vous êtes pris dans un courant.

Source: Site Internet de la Croix-Rouge canadienne

La netiquette, savez-vous ce que c'est?

La netiquette, c'est l'ensemble des règles qui gouvernent les échanges efficaces et respectueux dans les communications numériques. Les courriels, les textos et la messagerie offrent d'immenses avantages... et quelques risques. Sans le contact humain et le niveau de subtilité qu'il apporte, une phrase peut être interprétée de bien des façons. Il vaut mieux prévenir que guérir, alors appliquons ces règles.



10 RÈGLES À RESPECTER

- 1. Vous parlez à des humaines**
Derrière le clavier et un écran, il y a un humain qui recevra cette communication. Est-ce que vous lui parleriez de la même façon en personne?
- 2. Dans l'univers virtuel, une réelle politesse**
Les normes de comportements sont les mêmes sur Internet. On ne franchit pas les limites éthiques ou légales parce qu'on est en mode virtuel.
- 3. Tenez compte de l'environnement**
Le niveau de conversation, de familiarité, varie selon l'environnement. On peut se permettre avec des amis un ton très différent de celui du milieu professionnel.
- 4. Respectez le temps des autres**
Le temps de ceux qui vous lisent est précieux. Soyez pertinent! Aucune excuse pour bombarder vos interlocuteurs de messages inutiles.
- 5. Montrez-vous sous votre meilleur jour**
Écrivez clairement, sans fautes et soyez certain de la teneur de vos propos. Bref, on ne dit pas n'importe quoi...n'importe comment.
- 6. Partagez le savoir**
Les communications numériques facilitent l'accès à l'information. Faites circuler les documents intéressants et proposez votre expertise, au profit du groupe.

La nétiquette, savez-vous ce que c'est? (suite)

7. **Modérez les discussions trop intenses**

On peut avoir des discussions musclées sur Internet, mais elles ne doivent pas s'éterniser. Ces échanges deviennent vite lassant pour ceux qui ne sont pas directement impliqués.

8. **Soyez discret**

On ne fouille jamais dans les courriels, les textos et les messages des autres. JAMAIS.

9. **N'abusez pas d'une position de force**

Être modérateur d'un groupe ou administrateur d'un site peut donner accès aux propos de tous et à la possibilité de censurer certains. N'abusez pas de la situation.

10. **Pardonnez les erreurs**

Tout le monde a été un débutant, tout le monde a appuyé sur le mauvais bouton un jour. Soyez indulgent.

Source: Dépliant Olympe (image)

Conditionnement physique

Plusieurs activités peuvent être faites chez vous pour vous tenir en forme: marcher, courir, faire du vélo, des redressements assis, des «push-up» ou soulever des poids. En fait, peu importe l'activité, l'important c'est de bouger! Pour ceux qui tiennent plus sérieusement à l'entraînement, la Coopérative vous rappelle que les frais d'inscription à un centre de **conditionnement physique reconnu** peuvent être remboursés dans une proportion de 75 %. Notez que le remboursement s'effectuera **à la fin de la période de fréquentation lors du retour à l'emploi la saison suivante**. Vous pouvez vous procurer le formulaire à utiliser lorsque vous fréquenter un centre de conditionnement physique au bureau de la Coopérative.

Pour plus d'information et pour connaître les centres de conditionnement reconnus, n'hésitez pas à nous contacter.

JE SUIS EN FORME



Statistiques SST pour le mois de juin

1 ^{er} objectif: Taux OSHA < 2.00		2 ^e objectif: 0 cas avec perte de temps / activité / mois			
Taux OSHA actuel <u>0.00</u>	0	Service mécanique		0	Récolte
	0	Plantation mécanique		0	Transport
	0	Prép. terrain		0	Voirie

Ma sécurité: J'y vois et je m'implique!



Nous demandons votre collaboration pour tous commentaires ou suggestions, n'hésitez pas à en faire part aux membres du comité du journal!!!

- Johanne Bouchard
- Claudie Tremblay

L'Écho du Petit Paris